



# Le métier de PAYSAGISTE

## DÉFINITION

L'aménagement des espaces verts c'est le métier du paysagiste ! C'est une profession qui allie créativité, méthodologie et connaissances en végétaux. Un paysagiste travaille pour des particuliers, des professionnels, des établissements publics ou encore des communes.

## COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Élaboration des plans d'aménagement
- Rédaction des documents techniques
- Sélection des prestataires (maçon, jardinier, ouvrier paysagiste...)
- Connaissance des végétaux
- Sens de l'esthétisme
- Travail d'équipe
- Bonne condition physique

## ÉTUDES ET DIPLÔMES

- CAP agricole
- Bac pro aménagements paysagers
- BTSA aménagements paysagers
- Master paysagiste-jardinier
- Diplôme d'État de paysagiste

## SALAIRE ANNUEL BRUT

- Débutant : SMIC
- Expérimenté : 27 000 €
- À Son Compte : 52 000 €

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Ingénieur Paysagiste
- Architecte Paysagiste
- Chef d'équipe en espaces verts

## ENTREPRISES QUI RECRUTENT

- TPE et PME spécialisées dans l'entretien et l'aménagement des espaces verts. Services communaux
- De nombreux postes à pourvoir dans toute la France, en CDI, CDD et intérim

## AUTRES MÉTIERS DU DOMAINE DES ESPACES VERTS :

Jardinier || Ouvrier Paysagiste || Agent d'entretien des parcs et jardin || Chef d'équipe d'entretien des espaces verts

